

MESURES

Les acteurs de la prévention et de la sécurité en Région de Bruxelles-Capitale et les partenaires développent leurs actions et projets pour répondre aux mesures suivantes :

- 9.1** Promouvoir de bonnes pratiques afin de renforcer la résilience de la population lors de situation d'urgences.
- 9.2** Promouvoir de bonnes pratiques en termes de rénovation et aménagement des infrastructures afin de renforcer la résilience urbaine contre des menaces émergentes.
- 9.3** Organiser des campagnes de prévention aux citoyen-ne-s sur les bons gestes à avoir en cas de situation de crise et d'urgence.
- 9.4** Consolider la « chaîne de sécurité bruxelloise » aux secteurs de la planification d'urgence et de la gestion de crise.
- 9.5** Améliorer la prise en charge des impliqué-e-s et intervenant-e-s.
- 9.6** Développer une approche de contrôle et une méthodologie d'inspection des itinéraires des convois de transport exceptionnel et de produits dangereux.
- 9.7** Identifier et mettre en œuvre des outils informatiques pour la préparation et gestion des grands événements et situations de crise et d'urgence.
- 9.8** Élargir l'offre de formations et d'exercices pratiques proposée par Brusafe (Erap, etc.) afin de capitaliser sur l'expertise existante au sein de la Région et de contribuer aux échanges et expériences entre acteurs de terrain.
- 9.9** Suivre les évolutions contextuelles (démographique, sociale, économique, urbaine, environnementale et de mobilité) de la vulnérabilité aux situations de crise et leurs liens avec le sentiment de sécurité des citoyen-ne-s.

MISSION TRANSVERSALE

« Assurer la coordination des acteurs de la prévention, de la sécurité et du secours (prévention, gestion de crise et maintien de l'ordre public) et développer l'approche administrative de la criminalité organisée »

Centre de crise régional

Opérationnel depuis septembre 2020, le Centre de crise régional illustre la réponse aux mesures **9.4** et **9.7** dans le cadre de la coordination et de la gestion d'événements et de crises sur l'ensemble du territoire régional bruxellois.

Conçu pour permettre une gestion simultanée et intégrée des différents opérateurs de sécurité de la Région de Bruxelles-Capitale qui l'utiliseront dans le cadre de situations diverses :

- lors d'événements planifiés : manifestations annoncées, événements sportifs ou culturels ;
- dans des situations d'urgence et de crise de moyenne et de grande ampleur.

Innovation, travail multidisciplinaire et partage d'information

Ce centre multidisciplinaire est un outil doté des dernières technologies de communication modernes qui permettra d'assurer une collaboration optimale entre différents services parmi lesquels la police fédérale et locale, le SIAMU, l'Aide médicale urgente, le Parquet, la Sureté de l'État, l'OCAM, la Protection Civile, les services de sécurité de la STIB et tout autre partenaire dont l'action serait requise.

Il permet le recours à un commandement unique lors d'événements de grande ampleur.